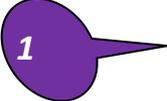


PROJET ASSOCIATIF ALBATROS 08 2023-2028

Validé en conseil d'administration le 18 avril 2023



Sommaire

	Préambule	04
	Mot de Monsieur BOURDON Michel, Président de l'Association	04
	Le cadre du projet	05
	Un contexte en évolution	05
	Méthodologie adoptée	06
	L'association	07
	Notre histoire	07
	Nos valeurs	09
	Nos missions	12
	La gouvernance	15
	Présentation des établissements et services	16
	Le bilan du projet associatif 2017-2022	21
	Le plan stratégique	22
	Consolider la gouvernance associative territoriale et européenne et préparer la succession des directions des ALBATROS	22
	Répondre aux exigences réglementaires	23
	Améliorer la qualité des accompagnements	23
	Développer des réponses inclusives et faire évoluer les prestations	23
	Conclusion	24

PREAMBULE

Mot de Monsieur le président :

S'il est un document obligatoire, le projet associatif n'en est pas moins un moyen pour l'association de bien clarifier son rôle, ses missions, et de se positionner par rapport aux autres associations du secteur et aux autres intervenants départementaux ou régionaux.

A l'origine, le Conseil Général des Ardennes a proposé à l'institut ALBATROS ASBL de Petite Chapelle (Belgique) de soutenir la création d'un nouvel établissement sur le sol ardennais. Le village de Montcornet a d'emblée manifesté son désir de collaborer et de mettre un espace de 16 hectares à sa disposition. Qu'il en soit encore remercié très sincèrement.

Ensuite, le Président du Conseil Général a autorisé la création de l'établissement qui ouvrit ses portes le 17 novembre 2008. Au préalable, la direction s'était immergée pendant plusieurs mois à Petite Chapelle pour s'imprégner de la pédagogie et de la culture de l'Institut ALBATROS

L'association ALBATROS 08 affirme les mêmes valeurs : la valorisation des personnes accueillies, la reconnaissance de leurs possibilités évolutives, la solidarité, et évidemment les grandes valeurs humaines de la bienveillance, du respect de l'autre dans sa singularité, de l'égalité de tous et de la prévention de toutes les formes de domination.

Elle attend des professionnels un engagement vis-à-vis des personnes en situation de vulnérabilité, de la bienveillance, de la discrétion et beaucoup d'humanisme. Les équipes, toutes les équipes, se distinguent et adhèrent à ces principes fondamentaux et les déclinent au quotidien et jour après jour, afin que les établissements et services de l'association soient de véritables lieux de vie, des endroits où règnent la sérénité, où la qualité de vie est augmentée...

Soucieuse de toujours mieux adapter ses réponses aux besoins des personnes, ALBATROS 08 et l'institut ALBATROS ASBL ont fondé le GEIE ALBATROS, groupement européen d'intérêt économique qui aujourd'hui parraine le GEM LA DIFFERENCE, porte l'habitat inclusif, a déployé RESALIANCE de part et d'autres de la frontière, et tout cela avec beaucoup de dynamisme et de créativité.

A la veille des 10 ans de l'association, nous avons écrit le premier projet associatif ALBATROS 08 et avons projeté pour les 5 ans à venir 3 buts... Aujourd'hui tous sont atteints ! Il nous appartient aujourd'hui, non seulement de fêter les 15 ans d'existence d'ALBATROS 08, mais aussi de fixer de nouvelles perspectives pour les 5 prochaines années et d'encourager tous les acteurs pour le nouveau plan de développement de cette belle association qui garde le cap :

- s'adapter et innover pour toujours répondre aux besoins des personnes accueillies et accompagnées
- poursuivre dans cette volonté affirmée de travail en partenariat et en réseau
- dynamiser la vie associative

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration félicitent chaleureusement les professionnels qui œuvrent chaque jour pour plus d'équité et plus d'inclusion. Qu'ils soient encouragés à poursuivre dans ce sens pour toujours mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Bravo à vous tous !

Le cadre du projet

Un contexte en évolution

Les dispositions des lois 2002-2 (rénovant l'action sociale et médico-sociale), 2005-102 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation, et la citoyenneté des personnes handicapées), HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire) du 21 juillet 2009, et surtout la circulaire du 2 mai 2017 (sur la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées dans le cadre de la démarche « *une réponse accompagnée pour tous* », de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2017- 2021) et de la mise en œuvre des décisions du CIH du 2 décembre 2016) instaurent de nouvelles règles de conduite pour une meilleure qualité d'accueil des personnes en situation de handicap : actions visant à rendre l'offre plus inclusive, plus souple, plus adaptée à la prise en compte des situations individuelles, des situations complexes, dans un objectif de fluidification des parcours...

Les associations font également face à un environnement social, politique et financier de plus en plus complexe (planification à l'aide des schémas, évaluations, coordination entre les acteurs grâce à des structures juridiques adaptées, émergence des plateformes de services...). Dès lors, le projet associatif peut être un moyen pour l'association de bien clarifier son rôle, ses missions, et de se positionner par rapport aux autres intervenants du secteur

Le projet associatif, carte d'identité de l'association, est un document formalisé qui décline les valeurs fondamentales et fondatrices de cette dernière. Il est un développement de l'article 2 des statuts, relatif au but et à l'objet social : c'est donc la gouvernance de l'association qui doit l'élaborer.

Il permet de faire connaître ou de rappeler les caractéristiques de l'association et les objectifs poursuivis, garantit la continuité et la cohérence des actions menées, donne le cap à suivre pour les cinq prochaines années et doit être régulièrement réexaminé. En outre, il doit servir d'ossature aux projets des établissements gérés, afin que les activités développées par les structures soient en adéquation avec le projet associatif.

A l'extérieur, le projet associatif permet également de positionner l'association comme porteuse d'un projet et non comme une entité uniquement gestionnaire, de faire connaître et partager les valeurs communes clairement énoncées, et de sensibiliser l'opinion publique à la spécificité du public accompagné.

Méthodologie adoptée

Ce projet est le résultat d'un travail collaboratif associant les membres du bureau et la directrice générale de l'association. Cette approche a permis de croiser les grandes lignes politiques avec les besoins identifiés et de définir un plan stratégique cohérent, en lien avec nos valeurs et nos missions associatives.

Réfléchi dans une logique de continuité entre l'histoire de l'association, les politiques actuelles de transformation de l'offre et l'organisation territoriale avec ses schémas, ce projet a été construit en trois grandes étapes fondées sur les questions suivantes : « D'où venons-nous ? Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? »

Ainsi, c'est à partir de ces trois thématiques de réflexion que les différents chapitres, ici présentés, ont été conçus :

- Le passé se traduit par le bilan des actions menées dans le cadre du projet associatif précédent.
- Le présent repose d'une part sur la caractérisation de l'Association, notamment ses missions et ses valeurs, et, d'autre part, sur le diagnostic résultant de l'analyse de la population accueillie, des besoins non couverts et du contexte.
- Pour ce qui est du futur, il est une résultante complexe de la conjugaison des éléments mentionnés précédemment, des souhaits de développement de l'association, de l'évolution majeure des politiques de la santé et de la solidarité, de la transformation des pratiques, de la diversification et de la reconfiguration de l'offre institutionnelle et de la volonté de promouvoir l'autodétermination dans les choix des personnes accompagnées tout en étoffant la palette d'offres de service qui peut leur être proposée... Il se traduit par le plan stratégique définissant l'orientation de l'Association pour les cinq ans à venir.

L'association

Notre histoire



Albatros 08, association de droit privé, sans but lucratif, régie par la loi de 1901, a été créée en 2005, à la suite de la proposition du Conseil Général des Ardennes auprès de l'Institut Albatros Petite Chapelle (Belgique) de soutenir la création d'un nouvel établissement sur ce territoire. Ce projet a pour ambition de répondre aux besoins existants dans le département des Ardennes, dans la prise en compte et l'accompagnement des personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, avec ou sans troubles associés.

Le village de Montcornet a manifesté son intérêt pour cette réalisation, en mettant à disposition un espace de 16 ha. Il se situe à 12 km au nord-ouest de Charleville-Mézières. La situation de l'établissement offre aux personnes un cadre paisible, boisé, ainsi qu'une insertion sociale au sein d'un village accueillant. Montcornet bénéficie d'une situation géographique intéressante car, sur la moitié nord des Ardennes (secteur Nord Ardennes Thiérache et Charleville Mézières), quatre établissements spécialisés y sont installés : Moraypré (IME), Rocroi (IME), Revin (IMPro), Montcy Notre Dame (IME). Un partenariat fort a été développé avec l'ensemble de ces établissements sociaux et médico-sociaux. Par ailleurs, aucun foyer de vie n'existe sur ce secteur des Ardennes, versant français.

La première pierre a été posée le 29 juin 2007 et Albatros 08 a ouvert :

- le 17 novembre 2008 pour la partie Centre d'Activités Occupationnelles (CAO) en accueil de jour ;

- le 15 juillet 2009 pour la partie Foyer de Vie qui regroupe 3 maisonnées (*Les Bleuets, Les Boutons d'Or et les Tilleuls*) de 33 places initialement, avec un accueil à temps complet et 3 chambres d'accueil d'urgence et d'accueil temporaire.

Le Groupement Européen d'Intérêt Economique a été créé en septembre 2014, permettant le rapprochement des deux institutions, de part et d'autre de la frontière. Il a pour finalité de faciliter et de développer des axes de coopération transfrontalière dans le domaine médico-social tels que :

- consolider les liens entre ses membres,
- soutenir le développement d'activités sur les territoires français et belge,
- valoriser les projets,
- soutenir et valoriser la réflexion éthique,
- procurer à des personnes françaises et belges enfants et/ou adultes handicapées mentales ou présentant des handicaps associés, différentes formes d'accompagnement personnalisé à domicile ou dans les structures spécialisées de part et d'autre de la frontière.

Le G.E.I.E. Albatros a été inauguré le 1^{er} octobre 2015.

Face à l'augmentation des attentes et des besoins des personnes accueillies, Albatros 08 ne cesse de faire évoluer ses pratiques professionnelles, afin de proposer un accompagnement adapté et propre à chacun. Ainsi, un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes Autistes (FAMA) a ouvert le 1^{er} octobre 2018, à la suite de la visite de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand-Est.

En 2019, ALBATROS a.s.b.l. et ALBATROS 08 se sont associés au CREA Grand Est et au Centre de Communication Concrète de GAND pour proposer une plateforme européenne dédiée à l'autisme, RESALIANCE, qui permet l'accompagnement de part et d'autre de la frontière d'enfants et d'adultes porteurs d'autisme et de leurs proches, visant une meilleure qualité de vie. Ce projet financé par INTERREG V est validé pour la période janvier 2019 - décembre 2022.

En 2021, après plusieurs réponses à projet et à manifestation d'intérêt non retenues, ALBATROS 08 a pu signer une convention avec l'ARS Grand Est pour déployer, à titre expérimental, un habitat inclusif sur la commune de ROCROI pour 6 places. Au premier janvier 2023, le GEIE ALBATROS s'est vu octroyer par le Conseil Départemental des Ardennes 15 places dans le cadre du déploiement de l'habitat inclusif.

En 2021, le GEIE ALBATROS s'est vu confié le parrainage du GEM LA DIFFERENCE (GEM AUTISME) installé sur le département des Ardennes, à titre expérimental pour 3 ans (2021-2023). L'association ALBATROS 08 est l'organisme gestionnaire du GEM.

Nos valeurs

Depuis sa création, il y a 15 ans maintenant, l'Association ALBATROS 08 n'a cessé de militer pour améliorer la qualité de vie et les conditions d'existence des personnes accompagnées et de leurs familles. Elle entend assurer la continuité des actions menées afin de participer à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le respect de ces valeurs.

L'association milite pour la valorisation de chaque personne, la reconnaissance de ses possibilités évolutives et la diversité de ses choix. Ces valeurs sont définies comme essentielles pour leur permettre de s'intégrer et de se développer en tant que personnes citoyennes, accomplies, heureuses et aussi autonomes que possible. La valeur centrale de solidarité relie l'ensemble des acteurs de manière transversale.

L'association ALBATROS 08 a toujours accepté d'accueillir les personnes rencontrant des difficultés importantes, celles qui étaient laissées pour compte, celles dont personne ne voulait, y compris celles qui étaient en grandes difficultés dans une autre institution, ardennaise ou belge. Depuis 2008, aucune personne n'a été refusée, quel que soit son profil, si l'association avait une place disponible, y compris grâce à la collaboration des deux ALBATROS pour imaginer la solution la mieux adaptée et la plus pertinente, au regard de ses difficultés. Les personnes en situation de handicap adultes qui, du fait de leur problématique ne trouvent pas de réponse à leurs besoins localement, reçoivent une attention particulière.

La Bienveillance

La bienveillance constitue le pilier fondamental de la culture de l'association et se traduit par la mise en œuvre d'une démarche collective visant à la personnalisation de l'accompagnement. Il s'agit de valoriser l'expression des personnes accueillies, de respecter leurs choix et leurs demandes et de refuser, sans concession, toute forme de violence.

ALBATROS 08 adhère par conviction et partage activement les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et principalement celles valorisées dans le guide « La bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre ». A ce titre, l'association promeut la démarche d'accompagnement personnalisé de la personne accueillie, son écoute, sa valorisation et met en obligation pour chaque professionnel le partage, l'adhésion et la mise en actes des fondamentaux de la bienveillance.

Le respect et la dignité

Considérer la personne accueillie en tant que personne à part entière tant physiquement, psychologiquement que spirituellement et tendre vers un réel épanouissement personnel par la communication, la vie sociale et familiale, les distractions et la participation aux activités et cultes notamment... sont les préalables fondamentaux de la conception de l'accueil et de l'accompagnement à ALBATROS 08.

L'association prône le respect de la personne dans son intégrité tant corporelle que morale, dans sa singularité, dans ses désirs et ses choix de vie et interdit tout comportement y portant atteinte, tout en ayant soin de rester en adéquation avec les règles de vie en société et les limites que celle-ci impose.

Albatros 08 s'attache au respect de la Charte des Droits et Liberté de la personne accueillie, au respect des droits et à la confidentialité de l'information, de ce qui a été reçu de la personne accueillie, mais aussi des données à caractère personnel la concernant.

Albatros 08 souhaite tout mettre en œuvre pour permettre à la personne accueillie de vivre dans la dignité jusqu'au bout.

L'autodétermination

Toute personne en situation de handicap a le droit de prendre part aux décisions qui la concernent, de définir son projet de vie et d'en être actrice. Cela implique pour l'association la mise en œuvre, par tous les moyens possibles, d'actions promouvant la compréhension, l'expression et la communication des personnes accueillies et/ou accompagnées. C'est aussi proposer une offre de services en meilleure adéquation avec les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap.

Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, c'est reconnaître leur droit à la citoyenneté, mais c'est aussi mettre en œuvre cette citoyenneté. C'est donner à chacun accès aux informations qui le concernent et les moyens de comprendre ces informations pour lui permettre de faire des choix éclairés. C'est laisser la personne libre de faire des choix, de les mettre en œuvre, de changer d'avis, de prendre des risques, de se tromper.

La citoyenneté

Toute personne en situation de handicap est un citoyen à part entière et bénéficie des droits fondamentaux reconnus à chacun. Par conséquent, l'Association ALBATROS 08 promeut la participation des personnes accueillies et accompagnées à la vie citoyenne en leur offrant un accompagnement et un soutien facilitant l'exercice de leurs droits.

La solidarité

La solidarité constitue la pierre angulaire de l'association et le fondement de nos missions. Elle se traduit par l'engagement moral et désintéressé au service des personnes en situation de handicap.

La solidarité, c'est aussi éviter de placer les personnes dans des situations d'isolement ou de désespérance.

La transparence

Pilier fondamental de notre gouvernance associative, la transparence est pour l'association le moyen d'affirmer et de démontrer notre crédibilité. « En disant ce que l'on fait et en faisant ce que l'on dit », nous visons à construire des relations de confiance pérennes, non seulement en interne, mais également en externe, avec les familles, nos partenaires, les autorités de tarification...

Nos missions

La vocation de l'association ALBATROS 08 est l'accueil et/ou l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elle œuvre dans un but d'intérêt général et propose des actions bénéficiant directement ou indirectement aux personnes en situation de handicap.

L'association ALBATROS 08 a pour rôle de permettre aux personnes en situation de handicap d'être reconnues au sein de la société en tant que citoyens.

L'ambition de l'association est, par une nouvelle approche, un autre regard sur les difficultés, de permettre aux bénéficiaires de s'inscrire différemment dans leur environnement, leur garantissant ainsi une meilleure qualité de vie. En s'appuyant sur ces fondements, l'association souhaite participer à la construction de la société inclusive de demain, tout en restant vigilante à ce que cette inclusion de soit pas imposée, qu'elle réponde aux besoins et attentes de chaque personne accompagnée, pour que l'accès au milieu ordinaire ne soit pas une fin en soi, mais une réponse parmi d'autres, chacun devant conserver son libre choix.

L'association a pour objet, sans but lucratif et en dehors de toute discrimination, de procurer à des personnes en situation de handicap différentes formes d'accompagnement à domicile ou dans les structures spécialisées. Elle a pour but l'accompagnement et la promotion culturelle et sociale des personnes en vue de favoriser le maintien de leurs acquis et de leur apporter une formation pour un épanouissement personnel et un développement de leur autonomie.

Elle se donne pour finalité de mobiliser les moyens nécessaires à toute action d'accompagnement et de soutien s'inscrivant dans un projet individuel, de la naissance à la mort, pour que chaque personne en situation de handicap et sa famille voient leurs droits fondamentaux reconnus et respectés.

Une fonction de gestionnaire d'établissements et services sur le territoire ardennais.

L'association offre un encadrement de type « occupationnel » aux personnes accueillies. Elle assure l'hébergement d'une part et les activités de jour d'autre part. En complément à l'hébergement et aux activités de jour, l'activité de l'association peut s'étendre à la prise en charge médicalisée de la personne, afin de maintenir au maximum les personnes handicapées accueillies dans leur milieu de vie, même en cas de dégradation physique de leur état.

Cette finalité détermine les actions éducatives ayant pour objectif d'éviter une régression trop rapide et permettant de favoriser toutes perspectives de progression tant du point de vue de la prise en charge personnelle que du point de vue de l'implication et de la participation aux différentes activités occupationnelles et/ou de loisirs.

Par le biais d'activités occupationnelles organisées autour d'ateliers, la démarche d'accompagnement vise à atteindre le meilleur bien-être pour les personnes handicapées souffrant de pathologies lourdes souvent « chronicisées » tout en valorisant les potentialités inhérentes à chaque individu. Cette recherche de valorisation individuelle passe également par la socialisation dans le groupe et la collectivité.

Elle choisit de fournir en fonction de ses possibilités et de ses missions une équipe d'encadrement pluridisciplinaire, formée et en formation constante et permanente pour accompagner la personne dans sa globalité tant physique que psychologique.

Les **enjeux** pour les personnes accueillies sont d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie, de les aider à conserver leurs acquis et à poursuivre leur développement, d'améliorer leur participation sociale dans tous les domaines. Pour les professionnels, les enjeux sont d'améliorer et d'harmoniser les modes d'accompagnement et les pratiques de soins en tenant compte des spécificités des personnes adultes, d'assurer la cohérence de l'accompagnement.

Une fonction politique qui a pour objectif de proposer une transformation, une diversification et une reconfiguration de l'offre institutionnelle.

L'association ALBATROS 08 souhaite offrir des services diversifiés, adaptés, évolutifs et individualisés en fonction de la situation de la personne accueillie et des évolutions de la société. Cela se décline en plusieurs missions :

- Innover et développer une offre de services permettant un accompagnement adapté aux besoins des personnes en situation de handicap : il ne s'agit plus pour la personne de trouver sa place dans une offre existante et contrainte, mais de pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté, souple et évolutif, quels que soient les choix faits dans les principaux domaines de vie (habitat, emploi, santé). Cet accompagnement, construit au regard des attentes doit favoriser la pleine participation à la vie sociale et soutenir les personnes dans leur autodétermination. Cette notion a été définie comme la capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées.

- Se mettre en capacité de soutenir à la fois l'inclusion la plus entière et de répondre aux situations les plus complexes
- Poursuivre la mise en œuvre des actions facilitant l'accès au droit commun, la participation sociale et la citoyenneté des personnes handicapées et contribuer à la réponse accompagnée pour tous dans le cadre de la politique territoriale
- Se positionner comme acteur de l'économie sociale et solidaire et intégrer dans nos actions et dans nos principes de gestion les trois volets du développement durable : économique, social, environnemental
- Être en veille, s'adapter et innover pour accompagner le changement de paradigme de l'action sociale et médico-sociale : articulation croissante avec le milieu dit « ordinaire », le travail en partenariat sur le territoire, la transformation de l'offre d'accompagnement...

Désinstitutionnaliser,
ce n'est pas « faire sortir » les personnes des entités institutionnelles.
C'est mettre en œuvre un processus d'accompagnement de personnes
citoyennes à part entière en situation de handicap,
devant leur permettre de s'émanciper pour mener une existence
répondant à leurs désirs, leurs besoins et leurs capacités.
C'est prioriser l'intérêt de la personne avant même celui de l'institution
et de ses acteurs.

La gouvernance

BUREAU

Président : Michel BOURDON
Vice-Président : Alain DAMBROISE
Trésorier : Philippe SOREL
Trésorier Adjoint : Michel LEFEBVRE
Secrétaire : Maryse COUCKE
Secrétaire Adjoint : Éric VAN Der SYPT



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres avec voix délibérative :

Les membres de droit : le Président du Conseil de vie sociale, le représentant des familles

10 membres actifs : 6 membres des Conseils d'Administration des ASBL Albatros, le directeur des ASBL formant entre elles le groupe Albatros

3 membres adhérents de l'association

Membres avec voix consultative :

Les membres d'honneur,

Les membres de droit : 1 représentant du CSE, le maire de Montcornet ou son représentant, le représentant du CD08



ASSEMBLEE GENERALE

3 Membres d'honneur : Monsieur DUMONT Jean-Paul, Monsieur DEPAIX Régis, Monsieur HURE Benoît.

6 Membres de droit : le président du CVS, 1 représentant des familles, 2 membres du CSE, le maire de la commune de Montcornet ou son représentant, 1 représentant du Conseil Départemental des Ardennes

Membres actifs :

6 membres des Conseils d'Administration des ASBL formant entre elles le groupe Albatros sis à Petite-Chapelle

Le directeur des ASBL formant entre elles le groupe Albatros sis à B-5660 Petite-Chapelle

Les membres adhérents de l'association. L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction.

Le foyer de vie

Le **Foyer de vie** est agréé pour 39 places dont 1 place d'accueil temporaire et 1 place d'accueil d'urgence. Il est organisé en trois maisonnées de 15 ou 16 personnes. Il est ouvert toute l'année.

Chaque maisonnée développe ses particularités en fonction des personnes handicapées constituant le groupe aussi bien sur le plan de l'accompagnement personnel que sur le plan de l'autonomie générale. Cette organisation facilite l'accompagnement individualisé répondant aux besoins singuliers de chacun, développe la solidarité par la participation des maisonnées sur des projets concernant l'ensemble des résidants (animations, fêtes). Une étroite collaboration avec le centre d'activités occupationnelles est effective.

Pour répondre aux besoins de chacun, l'accueil en hébergement se doit d'être souple et adapté à sa situation familiale, à son souhait et à celui de sa famille.

Le Centre d'activités occupationnelles (CAO)

Le centre d'activités occupationnelles est agréé pour 55 personnes en situation de handicap demeurant sur le département des Ardennes et accueillies en journée à Montcornet. Par le biais d'activités occupationnelles organisées autour d'ateliers, la démarche d'accompagnement vise à atteindre le meilleur bien-être pour les personnes en situation de handicap tout en valorisant les potentialités inhérentes à chaque personne. Cette recherche de valorisation individuelle passe également par la socialisation dans le groupe et la collectivité.

L'accueil prend une dimension essentielle dans le cadre du centre d'activités occupationnelles et donne tout son sens à la démarche relationnelle développée au cœur de chaque atelier. En effet, le fait de quitter son foyer de vie, son domicile familial pour un autre lieu et le fait de rencontrer d'autres personnes supposent un espace dans lequel l'expression des besoins affectifs (écoute, apaisement...) est primordiale.

Les activités occupationnelles reçoivent du sens par une démarche adaptée : suivant les potentialités et les difficultés des personnes, le centre d'activités occupationnelles propose une structure dont l'objectif est l'épanouissement des personnes par le biais des activités proposées et dans le cadre d'un accompagnement stimulant tout en valorisant la créativité et la participation. Le centre d'activités occupationnelles comprend 6 pôles : « expression », « artisanat », « nature et environnement », « bien-être », « autonomie » et « autodétermination et bientraitance ». Cette organisation par pôles

permet de garantir aux bénéficiaires un équilibre dans les possibilités de choix selon leurs besoins, leurs désirs et leurs sensibilités.

18 ateliers sont proposés tout au long de la semaine : les activités sont support à l'acquisition de valeurs : partage, respect du travail de l'autre ... Elles sont sources d'échanges, de plaisir tout en permettant de développer des techniques et la motricité fine ou plus globale. Elles favorisent la relation avec l'extérieur notamment par le biais d'expositions, de rencontres familles, d'interventions de bénévoles ou de sorties et visites. De manière générale, les activités permettant une insertion dans la cité sont privilégiées, notamment par une participation active aux manifestations culturelles, de loisirs... ainsi que par l'organisation, en interne, de journées festives ouvertes au monde extérieur.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes Autistes l'Audysée (FAMA)

En octobre 2018, l'ARS Grand Est et le Conseil Départemental des Ardennes ont transformé 6 place de foyer de vie en place FAMA permettant une meilleure prise en compte des difficultés des personnes vivant avec autisme et qui présentent des troubles graves du comportement.

L'expérience de 15 années d'accompagnement de personnes adultes vivant avec les difficultés liées à l'autisme, celle liée au projet européen RESALIANCE ont permis aux équipes de monter en compétences et de gagner une expertise reconnue tant par les autorités de tarification que par les partenaires.

C'est porté par la volonté d'assurer une continuité dans l'accompagnement des personnes accueillies et de comprendre le sens de leurs troubles comme expression d'un mal être que nous avons pensé ce projet innovant. Il a pour ambition d'assurer aux personnes un accompagnement respectant leurs besoins individuels, favorisant leur bien-être, leur sécurité et celle des autres et pouvant accompagner les régressions liées aux pathologies et au vieillissement.

Les enjeux pour les personnes sont d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie, de les aider à conserver leurs acquis et à poursuivre leur développement, d'améliorer leur participation sociale dans tous les domaines ; pour les professionnels, les enjeux sont d'améliorer et d'harmoniser les modes d'accompagnement et les pratiques de soins en tenant compte des spécificités des personnes adultes avec T.S.A., d'assurer la cohérence de l'accompagnement.

Nous nous sommes imprégnés des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM, des expériences réussies d'autres établissements, des théories et recherches plus ou moins récentes, en tout cas ayant apporté un mieux-être pour penser, imaginer et concevoir ce projet innovant au

service des personnes accueillies. Il s'agit de garantir l'intégrité, la dignité, la sécurité des personnes au sein de l'institution en veillant sans cesse à :

- Etre à l'écoute de l'évolution des besoins et des attentes
- Proposer un espace adapté

En résumé nous proposons un espace adapté à la personne et un accompagnement spécialisé sécurisant et augmentant la qualité de vie, sans perdre la finalité du mieux-être. Cependant, nous n'oublions pas le « vivre avec les autres » et chaque fois que cela apporte à la personne un plus, nous proposons l'insertion dans un autre groupe.

Le GEIE ALBATROS

Le 22 octobre 2024, l'Institut Albatros, Association Sans But Lucratif (ASBL) loi 1921, l'Albatros France, association loi 1901, Albatros 08, association loi 1901, et la Fondation Albatros, ont créé un Groupement Européen d'Intérêt Economique, le GEIE ALBATROS.

Les membres du G.E.I.E. sont unis par la volonté de mettre en exergue un certain nombre de valeurs qui ont présidé à sa création ; la valeur centrale de solidarité relie l'ensemble de ses membres.

Le groupement a pour objet de faciliter et de développer des axes de coopérations transfrontalières dans le domaine médico-social au sens large tels que :

- Consolider les liens entre ses membres ;
- Soutenir le développement d'activités sur les territoires français et belge ;
- Valoriser les projets au sein de l'Union Européenne ;
- Soutenir et Valoriser la réflexion Ethique avec ses membres ;
- Procurer à des personnes françaises et belges enfants et / ou adultes handicapées mentales ou présentant des handicaps associés différentes formes d'accompagnement personnalisé à domicile ou dans les structures spécialisées de part et d'autre de la frontière ;
- Mettre en œuvre toute action destinée à favoriser l'épanouissement des personnes handicapées enfants et / ou adultes, à les valoriser, prôner le respect de leur singularité, le développement de leur bien-être, leur reconnaissance en tant que personnes citoyennes et la reconnaissance de leurs possibilités évolutives ;
- Proposer aux professionnels des institutions membres du G.E.I.E. toute opportunité de mutualisation et d'échanges sur leurs pratiques professionnelles, de formation, d'expériences développées et partagées ;
- Permettre la mutualisation de certains moyens humains, financiers et/ou matériels dans un souci de rationalisation et d'optimisation des possibles ;

- Accomplir toute opération civile, immobilière ou mobilière et accorder son aide et sa collaboration et participation aux membres du G.E.I.E.

EN 2023, le GEIE ALBATROS porte différents projets innovants :

RESALIANCE

RESALIANCE (Réseau Educatif et de Sensibilisation à l'Autisme : Levier pour l'Inclusion et l'Accompagnement Novateurs en terme de Communication et d'Expertise) est un projet européen dans le cadre du programme INTERREG V subventionné pour 4 ans de 2019 à 2022.

Ce projet est né de la coopération de 4 partenaires : l'Institut Albatros de Petite-Chapelle, Albatros08 de Montcornet, le CREA Grand Est (au titre du CRA : Centre ressource Autisme) et le CCC : Centre de Communication Concrète de Gand (reconnu expert et référence en autisme en Europe et au Canada).

Il s'agit d'une plateforme européenne dédiée à l'autisme. Dans ce cadre, l'équipe intervient de part et d'autre de la frontière franco-belge (sur un territoire prédéterminé) durant la durée du programme autour de différents axes :

- Accompagnement à domicile et dans les différents lieux de vie de l'enfant, l'adolescent et l'adulte,
- Accompagnement et préparation à l'insertion sociale, scolaire et professionnelle
- Organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation à destination des familles/aidants, des professionnels du médico-social, des professionnels de la santé, des professionnels de l'entreprise.
- Mise en place d'un lieu ressource : « l'Autismothèque » : prêt d'ouvrages et matériels inhérents à l'autisme aux familles, personnes avec autisme, professionnels...

En 2023, un PCPE AUTISME et un dispositif d'accompagnement des personnes autistes vers l'insertion professionnelle via du job coaching, portés par l'institut ALBATROSO ASBL permettent de poursuivre une partie des missions initiales de la plateforme, en attendant de redéposer un projet européen dans le cadre d'INTERREG VI .

Le Parrainage du GEM LA DIFFERENCE

En octobre 2019, le GEIE ALBATROS a répondu à un appel à candidature avec l'association ARDENNES ASPERGER afin de proposer la création d'un GEM pour personnes autistes. Ce projet a été retenu à titre expérimental pour trois ans (2021-2023).

Une convention de parrainage a été signée, proposant que le GEIE ALBATROS assure cette mission. Le rôle du parrain consiste à soutenir le GEM dans une position de tiers et de médiateur, notamment

en cas de difficultés ou de conflits (internes, entre professionnels et membres du GEM, avec le cas échéant les prestataires de services ou l'association gestionnaire...). Il veille ainsi au respect de l'éthique des GEM, notamment par le respect du cahier des charges, en particulier sur le respect du choix des adhérents du GEM, dans la limite des réglementations en vigueur (droit du travail, règles budgétaires...). Il peut aider le GEM à s'organiser et, en cas de crise, assurer temporairement certaines des missions de l'association, sans toutefois s'y substituer ou la mettre " sous tutelle ". Cet appui trouve son prolongement dans sa participation en tant qu'invité aux instances de l'association constituant le GEM.

ELANCE TOIT, (Espace Locatif d'Accompagnement Novateur pour des Citoyens Epanouis)

En 2021 et en 2022, l'association a continué à œuvrer pour les personnes handicapées et a répondu à différents appels à projet et à manifestations d'intérêt dans le cadre de la loi sur la transformation de l'offre. Dans ce cadre, le GEIE a obtenu l'autorisation d'installer un habitat inclusif de 15 places à ROCROI, sur deux projets :

- ELANCE TOIT cœur de ville : 6 places en habitat diffus pour personnes âgées ou handicapées
- ELANCE TOIT rue Royale : 3 places pour personnes âgées et 6 places pour personnes en situation de handicap, 6 logements regroupés en un même site et sécurisés.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et le Service d'Accompagnement Social et Médico-Social (SAMSAH)

L'Association Albatros 08 a créé avec l'AFEIPH un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) en juin 2009 - L'Inter Association Nord Thiérache (L'I.A.N.T.) - afin d'offrir aux personnes adultes handicapées du secteur Nord-Ardenne Thiérache vivant à domicile, un accompagnement polyvalent.

Ce groupement a pour objet d'apporter des réponses de proximité et de qualité, cohérentes par rapport aux besoins des personnes accompagnées, garantissant la continuité de l'accompagnement, la mutualisation des moyens et la coordination des interventions, assurant une cohérence médicale et une couverture géographique complète du territoire.

Le Groupement bénéficie d'une autorisation d'agrément pour 45 places en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) et 20 places en Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S.A.H.).

Le Bilan du projet associatif 2017-2022

Une révision régulière, quinquennale, du projet permet de vérifier la corrélation entre les missions que s'assigne l'association et l'évolution des politiques sociales.

Le projet associatif 2017-2022 a été confronté aux conséquences de la pandémie COVID et son évaluation, initialement prévue à la fin du premier semestre 2022, a été effective au premier trimestre 2023.

Les perspectives du projet 2017-2022 étaient les suivantes :

- *Initier le renforcement des compétences et des capacités à répondre aux besoins spécifiques de tous les handicaps, à l'exemple de l'autisme... en poursuivant les efforts de formation et d'innovation, en renforçant davantage nos partenariats* : l'ensemble de l'équipe s'est formée à l'autisme, le projet RESALIANCE a grandement contribué à cette montée en compétence et l'ARS Grand Est a reconnu ces compétences en octroyant 6 places de FAMA par transformation de places de foyer de vie.
- *« Initier et conduire la réflexion sur des nouvelles formes d'accompagnement et de cadre de vie pour répondre notamment aux attentes et aux besoins d'autonomie des personnes accueillies »* : depuis 2017, de nouvelles formes d'accompagnement et de nouveaux cadres de vie ont été autorisés : FAMA, Habitat Inclusif, GEM La Différence, Bâtiment Bergerie, extension des hébergements, extension du nombre de places CAO.
- *« Réfléchir à la question du vieillissement des personnes et être force de propositions auprès des autorités de tarification afin de proposer des projets innovants et adaptés et permettre aux résidents de rester dans leur environnement, de garder leurs repères »* : l'équipe a réfléchi et écrit un projet d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et l'atelier « cocooning » est en place depuis septembre 2021.

Comme en témoignent les points développés ci-dessus, les actions découlant de nos orientations politiques ont été menées positivement.

Le plan stratégique de développement

Le plan stratégique de développement constitue la feuille de route que suivra l'association ALBATROS 08 pour les cinq années à venir. Il s'inscrit dans une logique de cohérence et d'équilibre entre ce qui nous définit - nos valeurs, nos missions et nos principes - et les actions à mettre en œuvre afin de répondre aux besoins identifiés dans le cadre des évolutions de l'environnement.

Il prend également en compte le bilan des actions réalisées dans le cadre du projet associatif 2017-2022 et le contexte national de diversification et de reconfiguration de l'offre institutionnelles en lien avec l'évolution majeure des politiques de santé et de solidarité.

Ainsi, le mouvement de transformation de l'offre – déjà pris en compte par l'association – pourrait encore poursuivre son essor et se décliner selon 4 axes :

Consolider la gouvernance associative territoriale et européenne et préparer la succession des directions des ALBATROS

1. Développer le GEIE

- a. S'ouvrir à de nouveaux membres,
- b. Consolider les liens et la solidarité entre ses membres,
- c. Valoriser de nouveaux projets au sein de l'Union Européenne : dans le cadre d'INTERREG VI, proposer la création d'un organisme de formations à l'autisme et de supervision d'équipes certifié QUALIOPI
- d. Soutenir et valoriser la réflexion éthique

2. Préparer l'avenir, anticiper le départ des directeurs et penser l'organisation managériale.

- a. Réfléchir à l'organisation managériale des deux Albatros
- b. Penser à l'organisation des fonctions supports (mutualisation ?)
- c. Proposer des pistes de réflexion et les faire valider par les autorités de tarification

Répondre aux exigences réglementaires

1. Signer un CPOM
2. Réaliser les autoévaluations et les évaluations en respectant le calendrier des autorités de tarification
3. Mettre en place et faire vivre un groupe de réflexion éthique
4. Se familiariser et proposer des prestations répondant à la nomenclature SERAFIN PH

Améliorer la qualité des accompagnements

1. **Proposer un projet architectural adapté** afin d'améliorer l'accompagnement des personnes accueillies sur le FAMA AUdyssée en proposant la création d'un bâtiment permettant d'optimiser les espaces et de répondre aux besoins d'un espace sécurisé et protégé des stimuli extérieurs, d'espaces communs adaptés, spécifiques et sécurisés. Prévoir un espace pour accueillir les familles.

Notre volonté est de proposer un environnement stable de repères fixes, sécurisants et sécurisés :

- en veillant à la stabilité des repères des personnes accueillies, en mettant en place une organisation offrant un cadre régulier et sécurisant pour effectuer la routine quotidienne.

- en structurant l'environnement, en permettant le repérage et la permanence de l'affectation des lieux, en évitant autant que possible leur polyvalence, en pensant l'aménagement des locaux de façon à garantir la sécurité des personnes, tout en rendant possibles des moments individuels, et en permettant le retrait ou le repli volontaire de la personne par rapport à son groupe de vie et à l'espace collectif.

2. **Développer la Pair-Aidance**

L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire ». La ressemblance provient notamment d'expériences communes (parcours de rue, addiction, mauvaise santé mentale...). Un pair affiche son parcours. La dynamique d'intervention est construite entre autre grâce à la proximité entre pair et communauté cible de l'intervention.

Développer des réponses inclusives et faire évoluer les prestations

1. Créer un établissement hors les murs à ROCROI, rue royale afin de sécuriser l'habitat inclusif et de proposer une réponse innovante entre le foyer de vie et l'habitat inclusif
2. Ouvrir une épicerie sociale et solidaire à ROCROI, tenue par des personnes handicapées
3. Conventionner avec différents partenaires ayant les mêmes valeurs pour proposer une plateforme de réponses aux situations complexes, dans un objectif de fluidification des parcours : PCPE, convention avec la MDPH, communauté 360, etc.

Conclusion

Le projet associatif contribue à affirmer les choix stratégiques de l'association en adéquation avec l'évolution des besoins des personnes accueillies et les mutations du secteur.

La transformation de l'offre d'accompagnement vise à sécuriser les parcours quel que soit le lieu de vie choisi et surtout à garantir à chaque personne un accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes, en développant son accès effectif aux apprentissages, à la formation et l'emploi, à la santé, au logement et à toutes activités favorisant sa pleine participation à la vie sociale.

Tant dans le secteur médico-social que d'autres secteurs phares, des porteurs de projets innovent aujourd'hui pour renforcer la pleine participation des personnes à la vie en société tout au long de leurs parcours. La palette des propositions d'accompagnement s'enrichit de plus en plus. La coopération pluridisciplinaire se renforce. Les accompagnements « hors les murs » s'accroissent. Se développent ainsi les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), l'emploi accompagné, l'habitat inclusif, les plateformes d'accompagnement ou encore les foyers hors les murs...

Le projet associatif est une référence, un outil de cadrage, de pilotage, de coordination et de définition des priorités de l'association. Il réaffirme l'identité de l'association, fédère les différents acteurs : administrateurs, professionnels, familles, bénéficiaires..., autour d'objectifs communs. Il constitue la feuille de route, réaffirme les valeurs de l'association et ses orientations pour les cinq ans à venir. Il se situe dans la continuité des actions entreprises et trace les nouvelles perspectives.

Avec ce projet, l'association ALBATROS 08 se dote d'axes politiques et stratégiques. Cette démarche illustre sa volonté d'être un acteur impliqué et engagé pour répondre aux besoins existants et évolutifs dans le champ du handicap sur le territoire ardennais.